# Aide en ligne



## RAD

## Table des matières

1. RAD	2
1.1 RAD Standards	2
1.1.1 RAD CCQ	3
1.2 RAD Revenus	5
1.3 RAD Avantages	6
1.4 RAD Déductions	8
2. Configuration du contrôle de la paie	10
3. Configuration des départements	11

# **RAD**

Les RAD vous permettent de créer la paie des employés.

Un RAD peut être créer de 3 types différents, soit « Revenus », « Avantages » ou « Déductions ». Un RAD est l'abréviation de **R**evenus, **A**vantages, **D**éductions.

**Un RAD** « **Revenus** » vous permet de spécifier que les montants gagnés par l'employé seront versés en salaire brut ou un remboursements de dépenses sera versé sur la paie de l'employé.

**Un RAD** « **Avantages** » vous permet de spécifier que les montants payés par l'employeur seront versés à un tier pour l'employé. Les RAD avantages peuvent être imposés à la paie et sont pris en considération dans le calcul des retenues à la source.

**Un RAD** « **Déductions** » vous permet de spécifier que les retenues de l'employé seront déduits à la source et à la paie de l'employé.

## 1. RAD

#### 1.1 RAD Standards

Dirigez-vous dans l'option « Création des RAD standards » du menu « Maintenance » du module « Paie » afin de créer vos RAD standards.

La création des RAD Standards ne peut être réalisée qu'une seule fois dans le système.

Par la suite, il faudra créer les RAD manuellement. Pour créer les RAD, veuillez vous référer au point 1.2 du présent document.



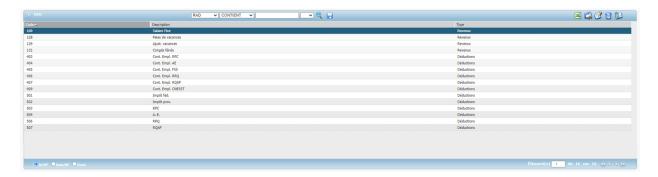
Champ:	Description :
Payé en : (*)	Sélectionnez « Heure » ou « Minutes ».  Cette sélection permet de distinguer si vous désirez gérer votre entrée des temps en heures ou en minutes.
Gestion des pourboires :	Cochez cette case si vous désirez gérer les pourboires.  Par exemple: si vous êtes dans le domaine de la restauration.
Seulement les RAD de base :	Cochez cette case si vous désirez créer uniquement les RAD de base.  NOTE: Vous serez en mesure de créer d'autres RAD manuellement par la suite au besoin. Pour ce faire, veuillez vous référer au point 1.2 du présent document.

Le bouton « Processus » vous permet de procéder à la création des RAD standards.

**IMPORTANT**: La création des RAD standard ne peut être réalisé qu'une seule fois dans le système.

Le bouton « Fermer » vous permet de fermer l'écran, sans procéder à la création des RAD standards.

Dirigez-vous dans l'option « RAD » du menu « Maintenance » du module « Paie » afin d'afficher la liste des RAD standards qui ont été générés.



## 1.1.1 RAD CCQ

Si vous utilisez la paie CCQ dans votre base de données, vous devez créez vos RAD standards avec le même processus qu'au point 1.1 du présent document.

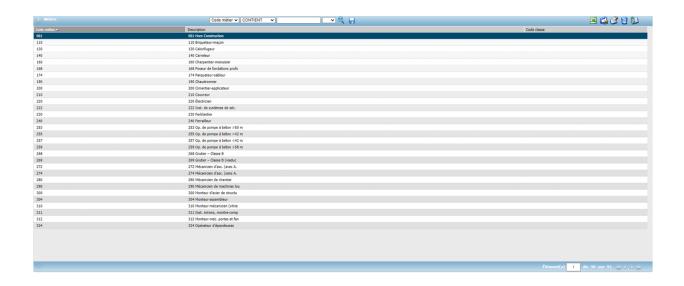


Une fois le processus terminez, dirigez-vous à nouveau dans l'option « Création des RAD standards » du menu « Maintenance » du module « Paie » et cliquez sur le bouton « Création des métiers standards CCQ » afin de créer la liste des métiers en lien avec la CCQ.



**NOTE**: Cette fonctionnalité ne crée pas de RAD.

Dirigez-vous dans l'option « Métiers » du menu « Maintenance » du module « Paie » afin d'afficher la liste des métiers qui a été générée.



#### 1.2 RAD Revenus

Dirigez-vous dans l'option « RAD » du menu « Maintenance » du module « Paie » et cliquez sur l'icône d'ajout d'un nouvel enregistrement afin de créer un nouveau RAD.

Sélectionnez « Revenus » dans le champ « Type ».



Champ:	Description :
Code : (*)	Saisissez le code du RAD.

Champ:	Description :
Description : (*)	Saisissez la description pour le RAD.
Type : (*)	Sélectionnez le type du RAD : « Revenus ».
Taux : (*)	Sélectionnez le taux du RAD de type « Revenus » pour déterminer s'il est en lien avec les heures à taux « ½ régulier (Heures) », « Régulier (Heures) », « Temps et demi (Heures) », « Temps double (Heures) » ou « Aucun ».  NOTE: Si vous saisissez votre temps en minute, utilisez les taux « ½ régulier (Minutes) », « Régulier (Minutes) », « Temps et demi (Minutes) », « Temps double (Minutes) »
Dépense :	Cochez cette case si le RAD est une dépense pour la compagnie.  NOTE: Il faudra par la suite associer un compte de Grand Livre à ce RAD de dépense dans l'option « Département » du menu « Maintenance » du module « Paie ». Veuillez vous référer au point 3 du présent document.
RAD de regroupement :	Cochez cette case si ce RAD est un RAD de regroupement.  Par exemple: La compagnie rembourse plusieurs types de dépenses à ses employés, mais désire qu'une seule ligne de RAD s'affiche sur le talon de paie.  NOTE: Il est préférable qu'un RAD de regroupement ne soit pas utilisé pour saisir un montant dans la paie des employés.
Actif:	Décochez cette case afin de rendre le RAD inactif. <b>NOTE :</b> Si des montants ou des heures ont été saisis dans la paie des employés pour ce RAD, il ne sera pas possible de le rendre inactif.

Le bouton « Enregistrer » vous permet de créer le RAD ou enregistrer les modifications apportées à un RAD existant.

Le bouton « Fermer » vous permet de fermer l'écran sans procéder à la création du RAD.

## 1.3 RAD Avantages

Dirigez-vous dans l'option « RAD » du menu « Maintenance » du module « Paie » et cliquez sur l'icône d'ajout d'un nouvel enregistrement afin de créer un nouveau RAD.

Sélectionnez « Avantage » dans le champ « Type ».

<b>&gt;</b>	RAD
Code:	999
Description Français :	Ass. Groupe employeur prov.
Type:	Avantages
Imposition:	Provincial
Taux :	Aucun 🗸
Dépense :	
Passif :	2222   ASSURANCE COLLECTIVE A PAYE V
Max. gains adm. fiscal :	0.00
Max. gains adm. interne :	0.00
RAD de regroupement :	
Actif : ✓ Enregistrer Fermer	

Champ:	Description :
Code : (*)	Saisissez le code du RAD.
Description : (*)	Saisissez la description pour le RAD.
Type : (*)	Sélectionnez le type du RAD : « Avantages ».
Imposition : (*)	Sélectionnez quel type d'imposition à ce RAD : « Fédérale », « Provinciale », « Tous » ou « Aucune ».
Taux : (*)	Sélectionnez le taux de votre RAD de type « Avantage » pour déterminer s'il est en lien avec les heures à taux « ½ régulier (Heures) », « Régulier (Heures) », « Temps et demi (Heures) », « Temps double (Heures) » ou « Aucun ».  NOTE: Si vous saisissez votre temps en minute, utilisez les taux « ½ régulier (Minutes) », « Régulier (Minutes) », « Temps et demi (Minutes) », « Temps double (Minutes) »
Dépense :	Cochez cette case si le RAD est une dépense pour la compagnie.  NOTE: Il faudra par la suite associer un compte de Grand Livre à ce RAD de dépense dans l'option « Département » du menu « Maintenance » du module « Paie ». Veuillez vous référer au point 3 du présent document.
Passif:	Sélectionnez le compte Grand Livre de passif lié à votre RAD de type « Avantages » pour pouvoir utiliser le transfert de paie au GL.

Champ:	Description:
Max. gains adm. Fiscal :	Saisissez le montant maximum admissible des cotisations fiscales pour cet avantage.
Max. gains adm. Interne :	Saisissez le montant maximum admissible des cotisations fiscales pour cet avantage, mais à l'interne. À l'instant où un employé aura atteint ce montant plafond, les avantages cesseront.  NOTE: Lorsque vous ajouterez ce RAD dans l'écran d'un employé, ce montant sera affiché, mais pourra être modifié.
RAD de regroupement :	Cochez cette case si ce RAD est un RAD de regroupement.  Par exemple: La compagnie rembourse plusieurs types de dépenses à ses employés, mais désire qu'une seule ligne de RAD s'affiche sur le talon de paie.  NOTE: Il est préférable qu'un RAD de regroupement ne soit pas utilisé pour saisir un montant dans la paie des employés.
Actif:	Décochez cette case afin de rendre le RAD inactif. <b>NOTE :</b> Si des montants ou des heures ont été saisis dans la paie des employés pour ce RAD, il ne sera pas possible de le rendre inactif.

Le bouton « Enregistrer » vous permet de créer le RAD ou enregistrer les modifications apportées à un RAD existant.

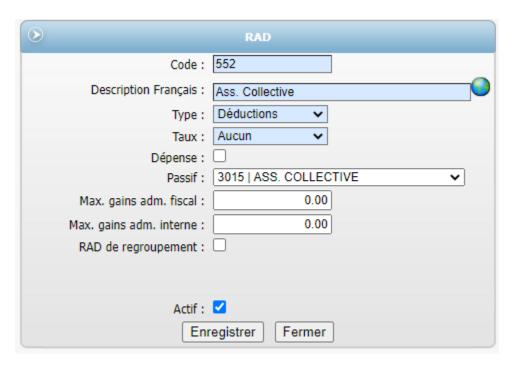
Le bouton « Fermer » vous permet de fermer l'écran sans procéder à la création du RAD.

#### 1.4 RAD Déductions

Dirigez-vous dans l'option « RAD » du menu « Maintenance » du module « Paie » et cliquez sur l'icône d'ajout d'un nouvel enregistrement afin de créer un nouveau RAD.

Sélectionnez « Déductions » dans le champ « Type ».

**NOTE**: Les RAD de type « **D**éductions » et « **A**vantages » doivent être liés à un compte Grand Livre de catégorie « PASSIF » afin que lors du transfert de la paie au Grand Livre, les informations soient inscrites dans les bons comptes Grand Livre en fonction de chaque RAD.



Champ:	Description:
Code : (*)	Saisissez le code du RAD.
Description : (*)	Saisissez la description pour le RAD.
Type : (*)	Sélectionnez le type du RAD : « Déductions ».
Taux : (*)	Sélectionnez le taux de votre RAD de type « Déductions » pour déterminer s'il est en lien avec les heures à taux « ½ régulier (Heures) », « Régulier (Heures) », « Temps et demi (Heures) », « Temps double (Heures) » ou « Aucun ».  NOTE: Si vous saisissez votre temps en minute, utilisez les taux « ½ régulier (Minutes) », « Régulier (Minutes) », « Temps et demi (Minutes) », « Temps double (Minutes) »
Dépense :	Cochez cette case si le RAD est une dépense pour la compagnie.  NOTE: Il faudra par la suite associer un compte de Grand Livre à ce RAD de dépense dans l'option « Départements » du menu « Maintenance » du module « Paie ». Veuillez vous référer au point 3 du présent document.
Passif:	Sélectionnez le compte Grand Livre de passif lié à votre RAD de type « Déductions » pour pouvoir utiliser le transfert de paie au GL.
Max. gains adm. Fiscal :	Saisissez le montant maximum admissible des cotisations fiscales pour cette déduction.

Champ:	Description :
Max. gains adm. Interne :	Saisissez le montant maximum admissible des cotisations fiscales pour cette déduction, mais à l'interne. À l'instant où un employé aura atteint ce montant plafond, les déductions cesseront.  NOTE: Lorsque vous ajouterez ce RAD dans l'écran d'un employé, ce montant sera affiché, mais pourra être modifié.
RAD de regroupement :	Cochez cette case si ce RAD est un RAD de regroupement.  Par exemple: La compagnie rembourse plusieurs types de dépenses à ses employés, mais désire qu'une seule ligne de RAD s'affiche sur le talon de paie.  NOTE: Il est préférable qu'un RAD de regroupement ne soit pas utilisé pour saisir un montant dans la paie des employés.
Actif:	Décochez cette case afin de rendre le RAD inactif.  NOTE : Si des montants ou des heures ont été saisis dans la paie des employés pour ce RAD, il ne sera pas possible de le rendre inactif.

Le bouton « Enregistrer » vous permet de créer le RAD ou enregistrer les modifications apportées à un RAD existant.

Le bouton « Fermer » vous permet de fermer l'écran sans procéder à la création du RAD.

**NOTE**: De plus, il est possible d'associer un compte de catégorie « ACTIF » dans le champ « PASSIF » si la situation l'exige.

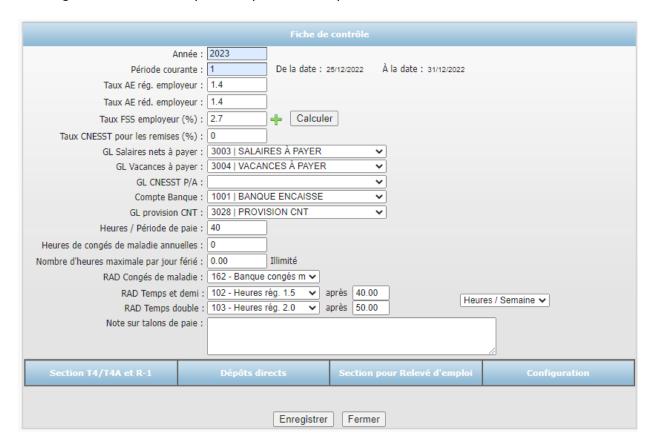
Par exemple : un RAD de Déductions comme « Montant à recevoir des employés » qui est un compte de catégorie « Actif » avec un solde débiteur. Lors du transfert de la paie au Grand Livre comme vous utiliserez ce RAD pour déduire un montant de la paie de l'employé, la déduction faite à l'employé sera un montant déduit au Crédit.

# 2. Configuration du contrôle de la paie

Afin de pouvoir procéder à la paie, il est important de configurer et de maintenir à jour les comptes de Grand Livre relié dans le contrôle de la paie.

Pour ce faire, dirigez-vous dans l'option « Contrôle de la paie » du menu « Maintenance » du module « Paie ».

Sélectionnez le compte de Grand Livre de la catégorie « Passif » correspondant pour les champs « GL Salaires nets à payer » et « GL Vacances à payer » et le compte de Grand Livre de la catégorie « Actif » correspondant pour le champ « GL CNESST P/A ».



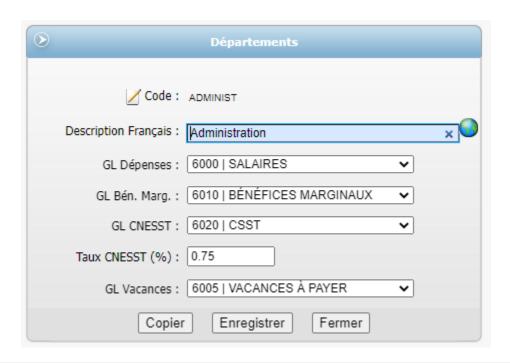
Cliquez sur « Enregistrer ».

**NOTE :** Veuillez vous référer à la documentation « Paie » pour plus d'informations sur le contrôle de la paie.

# 3. Configuration des départements

Afin de pouvoir procéder à la paie, il est important de configurer et de maintenir à jour les comptes de Grand Livre reliés à vos départements pour les remboursements des dépenses.

Dirigez-vous dans l'option « Départements » du menu « Maintenance » du module « Paie » pour configurer les comptes Grand Livre de chaque département pour le transfert de la paie au Grand Livre.



Champ:	Description :
Code : (*)	Saisissez un code de département: maximum 8 caractères alphanumériques.
Description Français : (*)	Saisissez la description pour le RAD : maximum 30 caractères alphanumériques.
GL Dépenses :	Sélectionnez le compte de dépenses de salaire.
GL Bén. Marg. :	Sélectionnez le compte de dépenses pour le bénéfice marginal
GL CNESST:	Sélectionnez le compte de dépenses pour la CNESST.
Taux CNESST (%):	Saisissez le taux de CNESST pour ce département.
GL Vacances :	Sélectionnez le compte de dépenses pour les vacances, il peut être identique au compte de dépenses pour les salaires.

**NOTE**: En cochant la case « Dépense » dans un RAD, ce RAD sera ajouté dans la section du bas de l'écran des départements afin de relier le compte de Grand Livre à utiliser dans le transfert de la paie au Grand Livre et la sélection sera obligatoire.